

Règlement du Concours Bombarde & Orgue (2015)

L'Académie de Musique et d'Arts Sacrés organise un concours **BOMBARDE et ORGUE** qui se tiendra **Le samedi 7 novembre 2015 à Sainte-Anne d'Auray** (Morbihan), dans le cadre d'« Un automne autrement » festival fédérant les associations culturelles du Pays d'Auray, avec le soutien de la Maison de Pays porté par Ti Douar Alré. Ce concours se tient en alternance avec celui organisé les années paires par l'association *Les Amis de l'orgue de Chantepie* (Ille-et-Vilaine).

Ce concours est ouvert à tous les musiciens intéressés par la formule **DUO BOMBARDE et ORGUE**. Afin d'ouvrir au plus grand nombre, deux catégories distinctes sont proposées : Catégories A (duos confirmés) et catégorie B (autres duos). Il est précisé qu'un musicien ne peut se présenter que dans une seule formation duo.

CATEGORIE A: Pour duo confirmé

✓ ELIMINATOIRES

Prestation totale maximum de **10 minutes** (IMPERATIF)

Une large place doit être dédiée à la musique traditionnelle bretonne, en intégrant différents types de pièces (marches, mélodies, cantiques, danses ...).

Une ouverture est également possible vers la musique contemporaine d'inspiration bretonne, ou vers d'autres répertoires.

Si l'improvisation a traditionnellement prévalu dans ce duo et a toujours pleinement sa place, un encouragement à l'arrangement écrit et à la composition est désormais instauré avec l'attribution d'un prix spécial (pour le compositeur/arrangeur). Ce prix d'aide à la création, d'un montant de 200€, pourra être décerné à un duo issu des deux catégories.

En partenariat avec la Maison de Pays, les 3 premiers couples se verront attribuer respectivement des prix de :

- 1^{er} prix : 600 € (2 x 300)
- 2^{ème} prix : 500 € (2 x 250)
- 3^{ème} prix : 400 € (2 x 200)

CATEGORIE B: Pour autre duo

Prestation totale maximum de **5 minutes** (IMPERATIF)

✓ ELIMINATOIRES

Une large place doit être dédiée à la musique traditionnelle bretonne, en intégrant différents types de pièces (marches, mélodies, cantiques, danses ...).

Une ouverture est également possible vers la musique contemporaine d'inspiration bretonne, ou vers d'autres répertoires.

Outre la participation au concert-finale du soir, le premier couple se verra attribuer un prix de 300 € (2 x 150). Deux prix d'encouragement de 100€ (2 x 50€) chacun pourront être décernés.

FINALE / CONCERT LE SOIR

Le concert du soir à 20h30 en la basilique de Sainte-Anne d'Auray permettra d'entendre le 1^{er} de la catégorie B. Ensuite, ce sera la finale des 3 premiers duos de la catégorie A.

Au programme :

- Même programme que pour les éliminatoires
- Un cantique imposé, avec reprise du chant par le public.

Pour favoriser la participation du public, certains cantiques de l'édition 2013 sont repris en 2015.

Les cantiques pour la finale sont :

- CATEGORIE B :

O Rouanez karet en Arvor (F ou G)

Intron Santez Anna (Karanté doh Doué) (F ou G ou A)

CATEGORIE A :

Kalon sakret Jezus (Eb)

Jesuz peker braz e (G)

Intron Santez Anna diskoeit d'ho pugale (C ou D)

Un tirage au sort déterminera le cantique qui sera joué au cours de l'épreuve.

Un prix du public (d'une valeur de 200€, 2X100 €) sera également décerné par vote du public parmi les 4 duos concernés (le premier de la catégorie B et les 3 premiers de la catégorie A).

REGLES GENERALES :

- L'organiste peut venir avec un assistant.

- Le jury sera composé de trois personnes : un spécialiste bombarde, un spécialiste orgue et un troisième musicien pour la vue d'ensemble, par ailleurs Président du jury.

- Le jury étant souverain, ses appréciations et décisions ne peuvent pas faire l'objet de recours. La possibilité est ouverte de ne pas décerner un ou plusieurs prix.

- Les participants au concours ont la possibilité de s'entraîner sur l'orgue de Sainte-Anne d'Auray durant les semaines précédant le concours (organiste seul ou avec le talabarder). Afin de planifier cet entraînement (maximum 3 heures), il convient de contacter Céline Baumgartner, attachée de production et de communication (tél. 02 97 57 55 23).

- Outre les prix remis aux lauréats, l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés ne prendra en charge que les frais suivants :

restauration le samedi soir pour tous les participants au concours,

- Toute autre information relative à ce concours (modalités d'inscription, plan d'accès, composition du grand orgue etc.) est mise à disposition sur le site www.academie-musique-arts-sacres.fr

Ce site étant réactualisé jusqu'au concours, les concurrents sont invités à le consulter régulièrement.

- Par leur inscription, les participants acceptent d'être filmés pendant leurs prestations. L'organisateur n'exclut pas en effet de mettre en place un système vidéo (caméra, vidéoprojecteur et écran) afin que le public puisse mieux apprécier le travail des musiciens.
- Par leur inscription, les participants acceptent également que leur programme musical puisse être mis à disposition, après le concours, sur le site de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés. De la même façon, quelques courts extraits vidéo pourront également être mis en ligne.
- L'inscription au concours entraîne l'acceptation du règlement.

PROGRAMME de la journée du concours :

- après-midi : épreuves éliminatoires (horaire précis à définir en fonction du nombre de concurrents).
- avant 19h, le jury communiquera les résultats de la catégorie B et les 3 premiers couples de la catégorie A.
- à partir de 20h30 : concert qui permettra d'entendre le couple vainqueur en catégorie B, puis qui donnera lieu à la finale entre les 3 premiers couples de la catégorie A. Le programme donné sera le même qu'aux éliminatoires ; il devra être complété par 5 minutes additionnelles faisant entendre - après tirage au sort - l'un des cantiques imposés (*cf* annexe).

Les concurrents seront avertis de leurs différents horaires de passage 8 jours avant le concours.

INSCRIPTIONS

La date limite d'inscription est le 9 octobre 2015, soit un mois avant la tenue du concours.

Les inscriptions se font exclusivement par courrier auprès de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés à l'aide du bulletin d'inscription et d'une présentation de chaque duo (CV, biographie, programme ...). L'Académie se réserve le droit de refuser les inscriptions qui paraissent trop faibles du point de vue musical et technique.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Académie de Musique et d'Arts Sacrés
9 rue de Vannes
56400 SAINTE-ANNE d'AURAY
Téléphone : 02 97 57 55 23
Email : accueil@admas.fr
Site : www.academie-musique-arts-sacres.fr

Merci à nos partenaires : Conseil Régional de Bretagne, Conseil Départemental du Morbihan, Auray Quiberon Terre Atlantique.

ANNEXE 1 : Thèmes à développer par les duos de catégories A et B lors de la finale

Concours bombarde et orgue 2015

Liste de cantiques imposés - catégorie A

au choix :

Kalon sacred Jezus (mi bémol majeur)

ou

Jezus peker braz e (sol mineur)

ou

Intron santez Anna, diskoeit d'ho pugale (do ou ré mineur)

Kalon sacred Jezus
(mi bémol majeur)

Musical notation for 'Kalon sacred Jezus' in 6/8 time, mi bémol majeur. The piece consists of three staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of two flats (B-flat and E-flat), and a 6/8 time signature. The melody is written on a single staff with a long slur over the first six measures. The second and third staves continue the melody with similar slurs.

Jezus peker braz e
(sol mineur)

Musical notation for 'Jezus peker braz e' in 6/8 time, sol mineur. The piece consists of two staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one flat (F), and a 6/8 time signature. The melody is written on a single staff with a long slur over the first six measures. The second staff continues the melody with a similar slur.

Intron santez Anna
(do mineur)

Musical notation for 'Intron santez Anna' in 6/8 time, do mineur. The piece consists of two staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one flat (F), and a 6/8 time signature. The melody is written on a single staff with a long slur over the first six measures. The second staff continues the melody with a similar slur.

Intron santez Anna
(ré mineur)

Musical notation for 'Intron santez Anna' in 6/8 time, ré mineur. The piece consists of two staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of two flats (B-flat and E-flat), and a 6/8 time signature. The melody is written on a single staff with a long slur over the first six measures. The second staff continues the melody with a similar slur.

Concours bombarde et orgue 2015

Liste de cantiques imposés - catégorie B

au choix :

O rouannez karet en Arvor (fa ou sol Majeur)

ou

Intron Santez Anna (fa, sol ou la mineur)

O rouannez karet
(Fa Majeur)

Musical score for 'O rouannez karet' in Fa Major (F major). The score consists of four staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one flat (Bb), and a 3/4 time signature. The melody is written on a single line with a long slur over the first eight measures. The subsequent three staves provide a multi-voice setting of the same melody, with each voice part on a separate staff. The piece concludes with a double bar line.

O rouannez karet
(Sol Majeur)

Musical score for 'O rouannez karet' in Sol Major (G major). The score consists of four staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 3/4 time signature. The melody is written on a single line with a long slur over the first eight measures. The subsequent three staves provide a multi-voice setting of the same melody, with each voice part on a separate staff. The piece concludes with a double bar line.

Intron Santez Anna

(fa mineur)

Musical score for 'Intron Santez Anna' in F minor, consisting of three staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of three flats (F, C, G), and a common time signature. The melody is written in a single line with a long slur over the first six measures. The second and third staves continue the melody in a similar fashion, with the third staff ending with a double bar line.

Intron Santez Anna

(sol mineur)

Musical score for 'Intron Santez Anna' in G minor, consisting of three staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of two flats (F, C), and a common time signature. The melody is written in a single line with a long slur over the first six measures. The second and third staves continue the melody, with the third staff ending with a double bar line.

Intron Santez Anna

(la mineur)

Musical score for 'Intron Santez Anna' in A minor, consisting of three staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of no sharps or flats, and a common time signature. The melody is written in a single line with a long slur over the first six measures. The second and third staves continue the melody, with the third staff ending with a double bar line.

ANNEXE 2 :

L'ORGUE CAVAILLE-COLL DE LA BASILIQUE DE SAINTE-ANNE D'AURAY

Histoire

L'orgue de la basilique de Sainte-Anne d'Auray est construit par Aristide Cavallé-Coll en 1874. Il bénéficie d'un important relevage en 1902, accompagné de quelques modifications mécaniques. Puis, il est agrandi en 1948, ce qui infléchit l'esthétique de l'orgue vers le néo-classicisme. Suite à son classement au titre de Monument Historique en 1997, un programme de restauration est établi par la commission du patrimoine. Ce programme définit un retour à l'esthétique d'origine, Cavallé-Coll, tout en conservant le plan sonore du positif ajouté en 1948. Les jeux néo-classiques sont supprimés ou retravaillés dans l'esprit symphonique. Le concert inaugural donné en 2010 par Michel Bouvard et Louis Robilliard signe la fin de trois ans de travaux menés par la Manufacture Bretonne d'Orgue (Nantes), dirigée par Nicolas Toussaint. L'orgue résonne aujourd'hui chaque jour sous les doigts des organistes pour la liturgie, le disque ou le récital.

Composition (41 jeux)

I - Grand Orgue, 56 notes (C1-G5)

Montre	16'
Bourdon	16'
Montre	8'
Violoncelle	8'
Bourdon	8'
Flûte harmonique	8'
Prestant	4'
Octave	4'
Doublette	2'
Progression harmonique II-V	
Basson	16'
Trompette	8'
Clairon	4'

II - Positif, 56 notes (C1-G5)

Diapason	8'
Bourdon	8'
Prestant	4'
Nasard	2 ^{2/3}
Doublette	2'
Tierce	1 ^{3/5}
Plein-Jeu	IV-V
Trompette harmonique	8'
Clarinette	8'

III - Récit expressif, 56 notes (C1-G5)

Flûte harmonique	8'
Cor de Nuit	8'
Viole de Gambe	8'
Voix Céleste	8'
Flûte octaviante	4'
Octavin	2'
Cornet (C3)	V
Basson	16'
Trompette	8'
Clairon	4'
Basson-Hautbois	8'
Voix Humaine	8'

Pédale, 30 notes (C1-F3)

Contrebasse ouverte	16'
Grosse Quinte	10 ^{2/3}
Basse ouverte	8'
Flûte	4'
Bombarde	16'
Trompette	8'
Clairon	4'

Tirasses Grand-Orgue, Positif et Récit

Appel d'anches Pédale, Grand-Orgue, Positif et Récit

Expression Récit (par pédale à bascule, au centre de la console)

Accouplement Positif/Grand-Orgue, Récit/Grand-Orgue et Récit/Positif,

Octaves graves Grand-Orgue et Récit

Tremblant Récit (par bouton de jeu)

Les plans sonores sont répartis les uns derrière les autres à hauteur de l'entablement du buffet (disposition en tunnel). A commencer par le Grand-orgue puis le Positif et enfin le Récit dans une large boîte expressive. La Pédale est placée sur les côtés diatoniquement, dans le soubassement.

La console est séparée, tournée vers la nef. C'est une console de Joseph Beuchet, la console initiale d'Aristide Cavallé-Coll se trouve aujourd'hui dans un autre instrument. La mécanique est à balanciers avec double machine Barker. Une machine de 1902 construite par Debierre pour le grand-orgue et une deuxième machine - qui proviendrait de l'orgue des Invalides - pour le récit .

L'alimentation en vent est assurée par un très grand réservoir primaire à quatre plis de Debierre puis quatre réservoirs de Cavallé-Coll et deux réservoirs de Beuchet. Les pressions sont de 115mm pour les machines Barker puis de 104mm pour les dessus du Grand orgue, 92 mm pour le Récit, 87mm pour les basses du Grand orgue et le Positif, 85mm pour la Pédale.

La tuyauterie est fabriquée suivant les diapasons de Cavallé-Coll. Seuls 13 jeux restaient dans leur harmonie d'origine. Et tout le travail de restauration et de reconstitution a permis de retrouver un équilibre spectaculaire dans l'harmonie des timbres et des plans sonores.

Très important : le diapason du grand orgue de la basilique de Ste-Anne d'Auray (1874) est basé sur le **La3 à 435 Hz**.